

ATTESTATION DE REMISE D'UNE COPIE DE DOSSIER PHARMACEUTIQUE

Je, soussigné(e) : [Nom Pharmacien] [Prénom Pharmacien]
Pharmacie : [Nom Pharmacie]
[Adresse Pharmacie]
.....
Téléphone : [Téléphone]
Mail : [Mail]@.....

déclare :

Avoir remis à sa demande à [Nom patient] [Prénom Patient], né(e) le [Date de naissance Patient]⁽¹⁾, une copie sur support papier de son Dossier pharmaceutique accompagnée d'un exemplaire de la présente attestation.

En cochant la case ci-après, je certifie l'exactitude de cette déclaration



Fait à : [Lieu]

Le (*date*) : [Date]

⁽¹⁾ ou, pour un mineur âgé de moins de 15 ans ou majeur sous tutelle, à son représentant légal, qui a justifié de son identité :

Nom et prénoms du représentant légal : [Nom Représentant légal] [Prénom Représentant légal]
Qualité (père, mère, tuteur) : [Qualité représentant légal]

Les données personnelles recueillies sur cette attestation sont traitées par cette pharmacie pour les besoins de sa gestion administrative et du suivi du patient. Celle-ci s'engage à respecter les principes de protection des données à caractère personnel conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous disposez ainsi d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui vous concernent. Vous pouvez également demander une limitation ou vous opposer au traitement de vos données. Cette attestation sera conservée par votre pharmacien dans les conditions décrites dans le dépliant d'information relatif au Dossier Pharmaceutique.

Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courrier à l'adresse indiquée ci-dessus ou par email ou par téléphone.

Le CNOP assurant la mise en œuvre du dossier pharmaceutique, vous pouvez également exercer vos droits auprès de l'Ordre Direction des Technologies en Santé – 4 avenue Ruysdaël, TSA 90014, 75379 PARIS CEDEX 08 ou auprès de son Délégué à la protection des données à l'adresse dpo@ordre.pharmacien.fr ou au 01.81.69.47.43

Vous disposez également, le cas échéant, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.